

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1997 B 00046

Numéro SIREN : 784 824 153

Nom ou dénomination : MAZARS

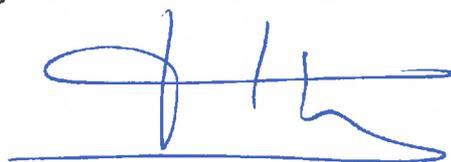
Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2018 sous le numéro de dépôt 6037

# MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

En milliers d'euros



## SOMMAIRE

1	Etats financiers .....	3
	Compte de résultat consolidé .....	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée .....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés.....	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	6
2	Notes annexes .....	7
	Note 1 : Principes comptables .....	7
	1.1 Référentiel appliqué .....	7
	1.2 Bases de préparation.....	9
	Note 2 : Périmètre de consolidation .....	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation .....	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	12
	Note 3 : Informations sectorielles .....	14
	3.1 Informations relatives aux offres de services .....	14
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques .....	15
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	16
	Note 4 : Données opérationnelles.....	16
	4.1 Chiffre d'affaires.....	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées .....	17
	4.3 Marge brute .....	19
	4.4 Marge opérationnelle.....	19
	Note 5 : Charges et avantages du personnel .....	20
	5.1 Effectif.....	21
	5.2 Engagements de retraite et assimilés .....	22
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles .....	25
	6.1 Immobilisations incorporelles.....	25
	6.2 Immobilisations corporelles.....	26
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés .....	27

6.4	Contrats de location .....	27
	Note 7 : Financement et instruments financiers .....	28
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers .....	28
7.2	Gestion des risques financiers .....	29
7.3	Endettement financier net .....	29
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants.....	31
7.5	Résultat financier .....	31
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels .....	32
8.1	Provisions .....	32
8.2	Passifs éventuels .....	33
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes .....	33
9.1	Autres actifs courants.....	33
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes.....	33
	Note 10 : Impôts sur le résultat.....	34
10.1	Impôts exigibles.....	34
10.2	Impôts différés .....	35
	Note 11 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	35
	Note 12 : Cautions données (hors bilan) .....	35

## 1 Etats financiers

### Compte de résultat consolidé

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d'euros)	Notes	2015/2016	2016/2017
Chiffre d'affaires	4.1	387 949	421 439
Frais refacturés	4.1	-16 388	-16 598
<b>Chiffre d'affaires net</b>	4.1	<b>371 560</b>	<b>404 841</b>
Coût du personnel technique	4.3	-233 911	-259 721
<b>Marge brute</b>	4.3	<b>137 650</b>	<b>145 120</b>
Coût du personnel administratif	4.4	-27 951	-28 250
Autres charges	4.4	-70 391	-77 190
Amortissements	6.1, 6.2	-7 675	-8 204
Provisions	4.2, 8.1	-2 665	-1 950
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>28 969</b>	<b>29 526</b>
Résultat financier	7.5	-854	-1 741
<b>Marge avant impôt</b>		<b>28 115</b>	<b>27 784</b>
Charges d'impôt	10.1	-10 277	-9 114
Part revenant aux minoritaires	2.2		
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>17 838</b>	<b>18 670</b>

### Etat du résultat global consolidé

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d'euros)	Notes	2015/2016	2016/2017
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>17 838</b>	<b>18 670</b>
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		249	272
Ecart de conversion		-66	120
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>18 021</b>	<b>19 063</b>

## Etat de situation financière consolidée

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

ACTIF	Notes	31 août 2016	31 août 2017
(En milliers d' euros)			
Relations clientèles	6.1	7 894	15 381
Goodwill	6.1	33 716	33 760
Autres immobilisations incorporelles	6.1	2 718	5 468
Immobilisations corporelles	6.2	9 639	14 543
Titres de participation non consolidés	7.4	3 495	2 720
Autres actifs financiers non courants	7.4	25 656	25 450
Actifs d'impôts différés	10.2	11 040	10 098
<b>Actifs non courants</b>		<b>94 158</b>	<b>107 420</b>
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	129 241	146 999
Autres actifs courants	9.1	39 716	44 042
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	31 613	29 812
<b>Actifs courants</b>		<b>200 571</b>	<b>220 853</b>
<b>Total actif</b>		<b>294 729</b>	<b>328 273</b>

PASSIF	Notes	31 août 2016	31 août 2017
(En milliers d' euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		22 567	23 776
Ecart de conversion		-1 842	-1 811
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>17 838</b>	<b>18 670</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>46 882</b>	<b>48 955</b>
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
<b>Capitaux propres</b>		<b>46 882</b>	<b>48 955</b>
Emprunts long terme - part non courante	7.3	65 722	60 296
Provisions non courantes	8.1	19 014	21 298
Passifs d'impôt différés	10.2	1 945	2 179
<b>Passifs non courants</b>		<b>86 682</b>	<b>83 773</b>
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	12 424	25 051
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	31 823	38 537
Autres dettes et passifs courants	9.2	107 949	123 770
Provisions courantes	8.1	8 969	8 186
<b>Passifs courants</b>		<b>161 165</b>	<b>195 544</b>
<b>Total passif</b>		<b>294 729</b>	<b>328 273</b>

## Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2015</b>	<b>8 320</b>	<b>21 920</b>	<b>15 816</b>	<b>451</b>	<b>-1 716</b>	<b>44 791</b>
Autres mouvements		-75			-39	-114
Affectation de résultat		15 716	-15 716			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-15 716				-15 816
Résultat global		21	17 838	249	-87	18 021
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2016</b>	<b>8 320</b>	<b>21 866</b>	<b>17 838</b>	<b>700</b>	<b>-1 842</b>	<b>46 882</b>
Autres mouvements		80		-14	-36	30
Affectation de résultat		17 838	-17 838			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 019				-17 019
Résultat global		53	18 670	272	67	19 063
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2017</b>	<b>8 320</b>	<b>22 818</b>	<b>18 670</b>	<b>958</b>	<b>-1 811</b>	<b>48 955</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d' euros)	Notes	2015/2016	2016/2017
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>17 838</b>	<b>18 670</b>
Dotation nettes des reprises amortissements et provisions		9 520	9 531
Plus et moins values de cession		63	155
Elements sans incidence sur la trésorerie		-1 469	1 422
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>25 952</b>	<b>29 778</b>
Variation des actifs courants et autres		-4 506	-24 849
Variation des dettes courantes et autres		7 482	22 222
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>2 976</b>	<b>-2 627</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>28 928</b>	<b>27 152</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-6 450	-14 154
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		126	267
Acquisition des autres actifs non courants		-3 990	-3 580
Cession et remboursement des autres actifs non courants		2 850	4 889
Trésorerie nette des acquisitions et cessions de filiales		-872	-6 484
<b>Flux net lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-8 336</b>	<b>-19 063</b>
Dividendes versés aux actionnaires de Mazars SA		-15 816	-17 019
Dividendes versés aux minoritaires		0	0
Encaissements provenant d'emprunts		18 501	19 119
Remboursement d'emprunts		-12 622	-11 892
Mouvements sur le capital		0	0
<b>Flux net lié aux opérations de financement</b>		<b>-9 938</b>	<b>-9 792</b>
<b>Variation du flux de trésorerie</b>		<b>10 655</b>	<b>-1 703</b>
Incidences des variations de taux de change		5	-110
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>10 660</b>	<b>-1 813</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>20 946</b>	<b>31 606</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>		<b>31 606</b>	<b>29 793</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		31 613	29 812
Concours bancaires courants		-7	-19
<b>Trésorerie nette</b>		<b>31 606</b>	<b>29 793</b>

## 2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 20 décembre 2017 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

### Note 1 : Principes comptables

#### 1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2017 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

##### 1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2016-2017

Le Groupe a appliqué l'ensemble des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2016-2017.

⇒ Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2016-2017 du Groupe.

##### 1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs, voire même actuels, du Groupe :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
<b>IFRS 9</b> <i>Instruments financiers</i> (1 <sup>er</sup> septembre 2018)	IFRS 9 modifie les conditions de comptabilisation des opérations de couverture, les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers et aussi la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus les pertes encourues.  <b>Les travaux visant à identifier les conséquences de la norme IFRS 9 sont en cours. Cependant, compte tenu de la nature des transactions du Groupe, il n'est pas attendu de modification sensible des postes concernés.</b>  <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 39 sont décrits en note 7.1.</i>
<b>IFRS 15</b> <i>Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients</i> (1 <sup>er</sup> septembre 2018)	Cette norme modifie les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle est d'application rétrospective soit limitée au calcul de l'effet cumulé de la nouvelle méthode à la date d'ouverture de l'exercice du changement (1 <sup>er</sup> septembre 2018), soit en retraçant les périodes comparatives présentées.

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
	<p>Le principal effet attendu de cette norme pour le Groupe concernera le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires. Les travaux visant à en identifier les conséquences et les modalités de transition sont en cours.</p> <p><i>Les principes comptables actuellement appliqués par le Groupe sont décrits en note 4.1.</i></p>
<p><b>IFRS 16</b> <i>Contrats de location</i> (1<sup>er</sup> septembre 2019)</p>	<p>Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée.</p> <p>Le Groupe va évaluer sa capacité à mettre en œuvre IFRS 16 en même temps que la norme IFRS 15.</p> <p><b>Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer.</b></p> <p>Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement).</p> <p><i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2017 est mentionné en note 6.4.</i></p>

## 1.2 Bases de préparation

### 1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

### 1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2017 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 828 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 12 648 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

### 1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2016/2017 est marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe, et particulièrement en France.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

### 1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2016/2017 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

## Note 2 : Périmètre de consolidation

### 2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

#### 2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

##### Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle : intégration globale.** Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat :** Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable : mise en équivalence.** L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

#### 2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

##### Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;
- Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

### 2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

#### Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## 2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2016/2017 s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
<b>Sociétés françaises</b>					
Mazars	Alsace	348 600 990	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
Mazars Fiduco	Alsace	568 503 478	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
AGIEC	Alsace	403 406 855	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
Mazars experts-on-line (Blaess & Associés)	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 Hegenau	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
ADJ Participations	Auvergne - Rhône-Alpes	447 560 400	20 rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
Mazars	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne	100,00	IG
Mazars Metz	Auvergne - Rhône-Alpes	379 048 283	13 avenue du Pré Félin - 74940 Annecy-le-Vieux	100,00	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun BP1119 - 26011 Valence	100,00	IG
Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun BP1119 - 26011 Valence	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne	100,00	IG
Mazars Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	4 rue Paul Valerien Perrin - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	42 bis rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 rue Madelaine Brès - BP1543 - 25009 Besançon	100,00	IG
Mazars Pontierier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 Doubs	100,00	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP16512 - 21065 Dijon	100,00	IG
Pinris Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Fitegn	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Mauvais - 25120 Maiche	100,00	IG
Mazars Breco	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	12 rue Anita Conti - 56000 Vannes	100,00	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 Bezannes	100,00	IG
Mazars SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 Bezannes	100,00	IG
Mazars aCae	Hauts-de-France	326 637 204	28 rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq	100,00	IG
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	Mère	
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Actuariel	Île-de-France	342 405 321	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Fraxev	Île-de-France	387 953 961	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Corporate Finance	Île-de-France	505 005 124	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars BPO	Île-de-France	429 821 523	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Orphis	Île-de-France	378 441 802	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
CGA	Île-de-France	382 420 958	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
PMETI	Île-de-France	821 034 063	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Thomas & Associés	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Damiette - BP13 - 95110 Sannois	100,00	IG
WSB Holding	Île-de-France	608 938 701	68 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris	100,00	IG
EQR Conseil	Île-de-France	510 818 065	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	306 560 539	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars SPCC	Île-de-France	389 900 648	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Millepays	Île-de-France	420 778 094	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Acheteur	Île-de-France	424 157 984	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Ileval	Île-de-France	518 247 952	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars	Normandie	318 610 623	53 avenue Pasteur - BP144 - 76130 Mont-Saint-Aignan	100,00	IG
Cabinet d'Audit Lecointre	Normandie	424 343 424	2 rue Mickael Collins - BP126 - 76122 Le Grand-Quevilly	100,00	IG
Eazy by Mazars	Normandie	380 539 415	15 quai Lamande - 76600 Le Havre	100,00	IG
Mazars Figeoir	Nouvelle Aquitaine	443 457 841	61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux	100,00	IG
Segepe et Associés	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux	100,00	IG
Mazars et Associés	Nouvelle Aquitaine	435 055 850	61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux	100,00	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	298 allée du lac - GREEN PARK III - 31670 Labège	100,00	IG
Mazars Rodiez	Occitanie	513 926 295	298 allée du lac - GREEN PARK III - 31670 Labège	100,00	IG
Mazars Experts et Conseils	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	65 avenue Jules Cantini - 13006 Marseille	100,00	IG

Sociétés	Pays	N° SIREN	Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
<b>Sociétés étrangères</b>				
Mazars Kft	Hungary			
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary	8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o	Poland	8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o	Poland	Ul. Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Expertise Sp. Zoo	Poland	Ul. Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars s.r.o	Czech	Ul. Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Audit s.r.o	Czech	Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Consulting s.r.o	Czech	Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Romania SRL	Roumanie	Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Consulting SRL	Roumanie	6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
Mazars Mazars Advisory Services SRL	Roumanie	6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
Mazars Management SRL	Roumanie	6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
AQ Mazars	Russia	6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Russia	Nizhniy Susalniy pereulok, 5/19 - 105064 Moscou	100,00	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia	Nizhniy Susalniy pereulok, 5/19 - 105064 Moscou	100,00	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia	Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Tax ks	Slovakia	Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine	Ilinske St, 8 - 04070 Kiev	100,00	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	Ilinske St, 8 - 04070 Kiev	100,00	IG
Softacor Sarl	Djibouti	Ilinske St, 8 - 04070 Kiev	100,00	IG
Mazars BPO	Tunisie	BP2574 - Gabode 5 - Face au 5ème Riad - Djibouti	100,00	IG
Mazars Japan K.K	Japan	immeuble Astree, Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac - Tunis	100,00	IG
Mazars Tax Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Administrative Services Corporations	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars WB Audit Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Vietnam	Vietnam	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
		10th-11th Floor Viet Dragon Tower - 141 Nguyen Du District 1 - Ho Chi Minh City	100,00	IG

L'évolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2016/2017 s'analyse comme suit :

Acquisition de :

- 100% du groupe Sagaspe par Mazars SA composé des sociétés *Sagaspe et Associés* et du *Cabinet Sagaspe et Associés* devenu *Mazars et Associés* ;
- 100% de la société *Advese* par Mazars SAS le 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;
- 100% de la société *Ileven* par Mazars SAS le 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;

Intégration de la société *Mazars BPO* (Tunisie) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;

Fusion absorption de la société *Accios* par *Mazars Besançon* en date du 11/02/2017, et changement de sa dénomination : *Mazars Bourgogne Franche-Comté*.

Le tableau suivant présente l'impact 2016/2017 des principales évolutions de périmètre sur les principaux indicateurs et agrégats de référence pour le Groupe.

#### Compte de résultat consolidé

exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d'euros)	SAGASPE ET ASSOCIES	MAZARS ET ASSOCIES	MAZARS ADVESE	MAZARS ILEVEN	MAZARS BPO TUNIS	Total
Chiffre d'affaires net	1 425	241	919	2 006	593	5 185
Marge opérationnelle	305	-193	44	769	48	973

#### Etat de situation financière

exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

ACTIF (En milliers d'euros)	SAGASPE ET ASSOCIES	MAZARS ET ASSOCIES	MAZARS ADVESE	MAZARS ILEVEN	MAZARS BPO TUNIS	Total
Actifs non courants	593	2 014	682	2 888	29	6 186
Actifs courants	826	1 014	1 388	1 700	97	5 025
<b>Total actif</b>	<b>1 419</b>	<b>3 028</b>	<b>2 050</b>	<b>4 589</b>	<b>126</b>	<b>11 210</b>
Capitaux propres	272	-107	51	11	86	314
Passifs non courants	27					27
Passifs courants	1 119	3 135	1 998	4 577	39	10 869
<b>Total passif</b>	<b>1 419</b>	<b>3 028</b>	<b>2 050</b>	<b>4 589</b>	<b>126</b>	<b>11 210</b>

#### Effectif moyen (équivalent temps plein)

exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

Effectif moyen (équivalent temps plein)	SAGASPE ET ASSOCIES	MAZARS ET ASSOCIES	MAZARS ADVESE	MAZARS ILEVEN	MAZARS BPO TUNIS	Total
Associés			3	8	38	61
Personnel technique	12		0			2
Personnel administratif	2		0			2
<b>Total</b>	<b>13</b>		<b>4</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>63</b>

### Note 3 : Informations sectorielles

#### Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Conseil d'administration, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

#### 3.1 Informations relatives aux offres de services

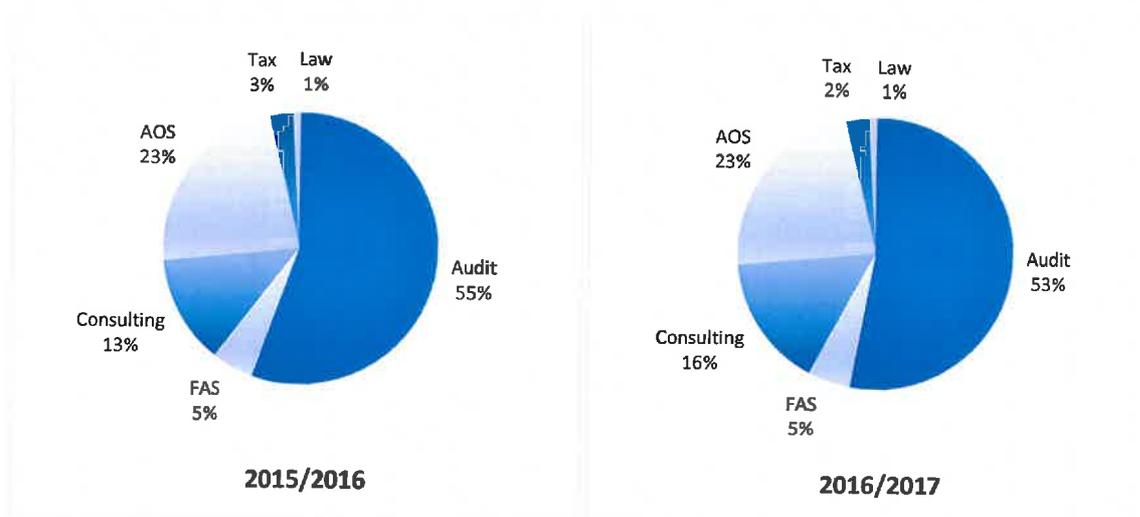
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- **L'Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;

- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

### Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Audit	206 257	214 069
FAS	18 513	20 407
Consulting	48 018	63 361
AOS	86 001	92 747
Tax	9 618	10 553
Law	3 153	3 704
<b>Total</b>	<b>371 660</b>	<b>404 841</b>



### 3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 88% de l'activité totale en 2016/2017 contre 87% en 2015/2016.

La part des effectifs de la France représente 74% de l'effectif total en 2016/2017 contre 73% en 2015/2016.

### 3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

## Note 4 : Données opérationnelles

### 4.1 Chiffre d'affaires

#### Principes comptables

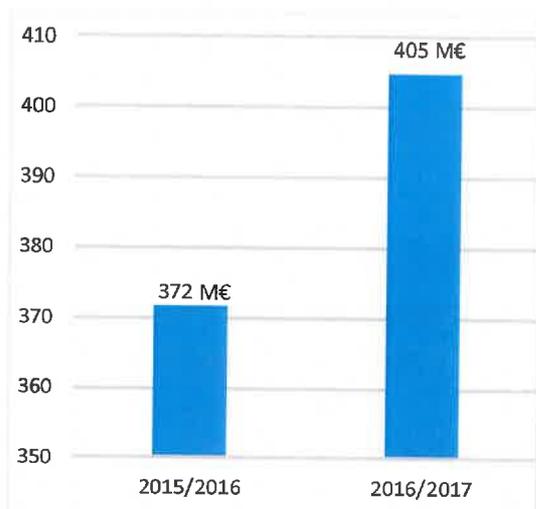
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2016/2016	2016/2017
Facturations	382 294	417 597
Variation des prestations réalisées non encore facturées	5 655	3 842
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>387 949</b>	<b>421 439</b>
Frais refacturés	-16 388	-16 598
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>371 560</b>	<b>404 841</b>

## Evolution du chiffre d'affaires net



## 4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

### Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

### Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée en fonction du risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

### Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

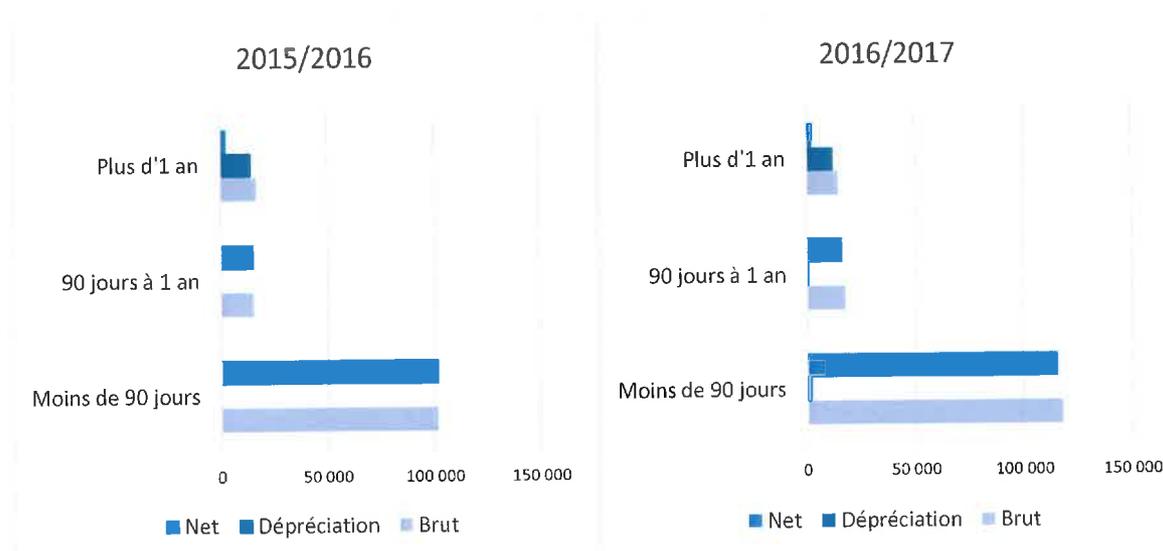
Au 31 août 2017, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d'euro)	31 août 2016	31 août 2017		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	119 889	150 339	-15 828	134 511
Prestations réalisées non encore facturées	31 505	35 469	-38	35 431
Avances et acomptes reçus	-14 906	-15 692		-15 692
Produits constatés d'avance	-7 246	-7 250		-7 250
<b>Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées</b>	<b>129 241</b>	<b>162 865</b>	<b>-15 866</b>	<b>146 999</b>
<b>Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires</b>	<b>33,3%</b>			<b>34,9%</b>

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016			31 août 2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Moins de 90 jours	101 978	-66	101 911	118 006	-2 225	115 781
90 jours à 1 an	15 759	-603	15 156	17 734	-1 430	16 304
Plus d'1 an	17 242	-14 420	2 821	14 599	-12 173	2 426
<b>Total</b>	<b>134 979</b>	<b>-16 090</b>	<b>119 889</b>	<b>150 339</b>	<b>-15 828</b>	<b>134 511</b>

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays. Le montant hors taxes des créances à plus d'un an s'élève à 12,2 millions d'euros dépréciées en totalité. Au 31 août 2017, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



### 4.3 Marge brute

#### Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 97,4% de charges de personnel technique et de 2,6% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d' euros)	2015/2016	Effectif moyen (ETP)	2016/2017
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>371 560</b>		<b>404 841</b>
Charges de personnel technique	229 519	3 449	252 972
Charges de sous traitance technique	4 392		6 749
<b>Marge brute</b>	<b>137 650</b>		<b>145 120</b>
<b>Taux marge brute</b>	<b>37,0%</b>		<b>35,8%</b>

Le coût du personnel technique 2016/2017 évolue de 10,4%. Cette progression est en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires net.

### 4.4 Marge opérationnelle

#### Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d' euros)	2015/2016	2016/2017
<b>Marge brute</b>	<b>137 650</b>	<b>145 120</b>
Charges de personnel administratif	-27 951	-28 250
Autres charges	-70 391	-77 190
Amortissements	-7 675	-8 204
Provisions	-2 665	-1 950
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>28 969</b>	<b>29 526</b>
<b>Ratio marge opérationnelle / CA Net</b>	<b>7,8%</b>	<b>7,3%</b>

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Charges de personnel administratif	27 951	28 250
Autres charges	70 391	77 190
Amortissements	7 675	8 204
Provisions	2 665	1 950
Résultat financier	854	1 741
<b>Total</b>	<b>109 535</b>	<b>117 336</b>
<b>Ratio Frais indirects / CA Net</b>	<b>29,48%</b>	<b>28,98%</b>

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Frais immobiliers	20 403	21 942
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 121	12 504
Services généraux	6 301	9 784
Autres	30 709	30 877
Sous-total	69 534	75 107
Eléments exceptionnels	856	2 083
<b>Total</b>	<b>70 391</b>	<b>77 190</b>

L'année 2016/2017 est marquée par une hausse mesurée des frais généraux qui augmentent dans une proportion moindre que le chiffre d'affaires.

Aucune charge exceptionnelle significative n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2016/2017 à l'exception d'une subvention à caractère commercial accordée à la Suisse pour 2,1 millions d'euros.

## Note 5 : Charges et avantages du personnel

### Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

#### Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

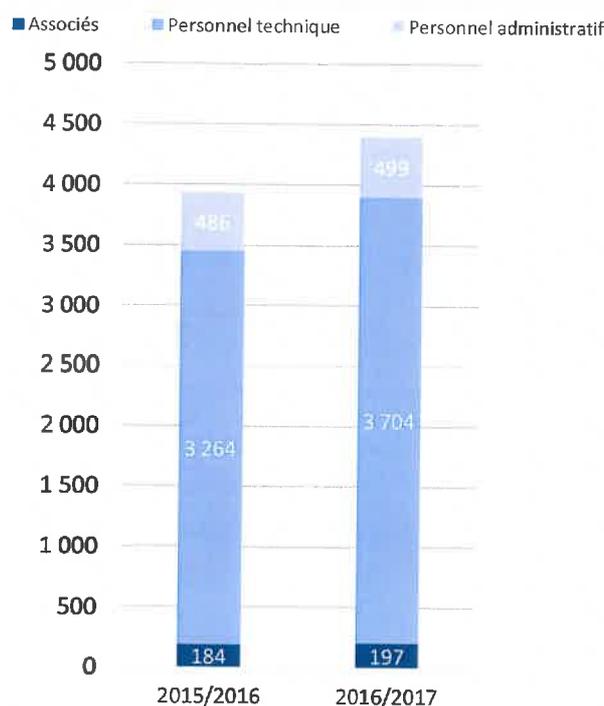
#### Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

### 5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 3 935 en 2015/2016 à 4 399 en 2016/2017 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

## 5.2 Engagements de retraite et assimilés

### Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- taux de progression des rémunérations ;
- taux de charges patronales applicable ;
- calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés ;
- taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

### 5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	2015/2016		2016/2017	
Valeur actuelle des engagements		4 198		4 226
- Juste valeur des actifs de couverture		-232		-264
+ Plafonnement de l'actif				
Provision à l'ouverture	01/09/2015	3 966	01/09/2016	3 962
Charges de l'exercice		416		344
Ecart actuariel par OCI		-374		-408
Effets du plafonnement de l'actif				
Prestations & Contributions versées				-91
Variations de périmètre				35
Effets de change				
Provision à la clôture	31/08/2016	3 962	31/08/2017	3 842
Valeur actuelle engagement		4 226		4 111
- Juste valeur des actifs de couverture		-264		-269
+ Plafonnement de l'actif				

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

## 5.2.2 Charges comptabilisées

La charge nette de l'exercice 2016/2017 se décompose ainsi :

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Coût des services rendus	336	277
Charge d'intérêt	84	42
Rendement attendu des actifs	-5	-3
Acquisition/Cession		28
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		
<b>CHARGE NETTE DE L'EXERCICE</b>	<b>416</b>	<b>344</b>

## 5.2.3 Ecarts actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2016/2017 s'élèvent à 0,4 million d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2016/2017
<b>Pertes et (gains) actuariels sur obligation</b>	<b>-406</b>
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-122
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-284
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
<b>Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime</b>	<b>-3</b>
<b>Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres</b>	<b>-408</b>
<b>Effet de la limitation de l'actif</b>	
<b>Total impacts autres éléments du résultat global</b>	<b>-408</b>

## 5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. Pour les principaux régimes financés, l'allocation des fonds est la suivante :

31 août 2016				31 août 2017			
Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier	Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier
30%	70%			30%	70%		

### 5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2017 des engagements exposés ci-avant sont les suivantes :

Taux d'actualisation 2016	Taux d'actualisation 2017	Taux d'inflation 2016	Taux d'inflation 2017
1,00%	1,50%	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture. Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

(En milliers d'euros)	Total
Engagement au 31 Août 2017	4 111
Impact d'une hausse de 0,5%	3 847
Impact d'une diminution de 0,5%	4 395

## Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

### 6.1 Immobilisations incorporelles

#### Principes comptables

Le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 8 et 20 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
Relations clientèles	22 060	446		-9	9 599	-57	3	32 042
Goodwill	33 929					88	3	34 021
Autres immobilisations incorporelles	20 988	3 980		-904	42	-2	7	24 212
<b>Total</b>	<b>76 977</b>	<b>4 427</b>		<b>-912</b>	<b>9 641</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>90 274</b>

Amortissements et provisions (En milliers d'euros)	31 août 2016		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
Relations clientèles	-14 166		-2 499		0	7	-3	-16 661
Goodwill	-214					-47	0	-261
Autres immobilisations incorporelles	-18 270		-1 230	801	-42	1	-3	-18 744
<b>Total</b>	<b>-32 649</b>		<b>-3 730</b>	<b>801</b>	<b>-42</b>	<b>-39</b>	<b>-6</b>	<b>-36 665</b>

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
Relations clientèles	7 894	446	-2 499	-9	9 599	-50		15 381
Goodwill	33 715					41	3	33 760
Autres immobilisations incorporelles	2 718	3 980	-1 230	-3	0	-1	4	5 468
<b>Total</b>	<b>44 328</b>	<b>4 427</b>	<b>-3 730</b>	<b>-12</b>	<b>9 599</b>	<b>-10</b>	<b>7</b>	<b>54 609</b>

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les variations de périmètre des Relations clientèles concernent les opérations réalisées en France (Nouvelle Aquitaine et Ile de France).

## 6.2 Immobilisations corporelles

### Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2016	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)							
Agencements et installations	17 399	5 000	-247	15	-142	19	22 045
Matériel de transport et autres	1 476	344	-323		-11	12	1 498
Mobilier et matériel de bureau	18 808	4 383	-1 506	198	108	-11	19 980
<b>Total</b>	<b>36 682</b>	<b>9 727</b>	<b>-2 077</b>	<b>213</b>	<b>-44</b>	<b>21</b>	<b>43 623</b>

Amortissements et provisions	31 août 2016	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)							
Agencements et installations	-12 906	-1 366	266	-9	116	-11	-13 910
Matériel de transport et autres	-688	-225	164		-27	-6	-782
Mobilier et matériel de bureau	-12 449	-2 907	1 312	-161	-82	0	-14 288
<b>Total</b>	<b>-26 044</b>	<b>-4 498</b>	<b>1 742</b>	<b>-171</b>	<b>7</b>	<b>-17</b>	<b>-28 980</b>

Valeurs nettes	31 août 2016	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	4 492	5 000	-1 366	19	6	-25	8	8 135
Matériel de transport et autres	788	344	-225	-159		-38	6	715
Mobilier et matériel de bureau	4 358	4 383	-2 907	-194	37	26	-10	5 693
<b>Total</b>	<b>9 638</b>	<b>9 727</b>	<b>-4 498</b>	<b>-334</b>	<b>43</b>	<b>-37</b>	<b>4</b>	<b>14 543</b>

### 6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

#### Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Conseil d'administration.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

### 6.4 Contrats de location

#### Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Moins 1 an	15 762	15 694
De 1 à 5 ans	46 204	52 125
+ 5 ans	805	26 735
<b>Loyer minimum</b>	<b>62 771</b>	<b>94 554</b>

L'augmentation des engagements concerne principalement le renouvellement du bail de l'immeuble Exaltis, siège de Mazars SA, intervenu le 1<sup>er</sup> octobre 2016 pour une durée de 9 ans.

## Note 7 : Financement et instruments financiers

### 7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

#### Principes comptables

Les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

## 7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

### 7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

### 7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

### 7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

## 7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Emprunts obligataires	27 808	27 815
Emprunts auprès des établissements de crédit	46 006	53 273
Dettes financières diverses	4 325	4 240
<b>Dettes financières</b>	<b>78 139</b>	<b>85 328</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 613	-29 812
Concours bancaires courants	7	19
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-31 606</b>	<b>-29 793</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>46 533</b>	<b>55 536</b>

Les dettes financières augmentent de 7,2 millions d'euros et l'endettement financier net s'est accru de 9 millions d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

### Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	31 août 2016			31 août 2017		
	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net
EUR	76 360	-23 648	52 712	83 462	-21 919	61 542
USD		-2 041	-2 041		-2 650	-2 650
Autres devises	1 779	-5 917	-4 138	1 867	-5 223	-3 356
<b>Total</b>	<b>78 139</b>	<b>-31 606</b>	<b>46 533</b>	<b>85 328</b>	<b>-29 793</b>	<b>55 536</b>

### Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2016	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Effets de change	Autres	31 août 2017
Emprunts obligataires	27 808			4		19	-16	27 815
Emprunts auprès des établissements de crédit	46 000	17 703	-10 165			-58	-285	53 273
Dettes financières diverses	4 325	1 426	-1 737	-74		1	300	4 240
<b>Dettes financières</b>	<b>78 139</b>	<b>19 189</b>	<b>-11 892</b>	<b>-70</b>		<b>-38</b>	<b>9</b>	<b>85 328</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 613			10 916	-9 222	188		-29 812
Concours bancaires courants	7			12				19
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-31 606</b>			<b>10 928</b>	<b>-9 222</b>	<b>188</b>		<b>-29 793</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>46 533</b>	<b>19 189</b>	<b>-11 892</b>	<b>10 868</b>	<b>-9 222</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>55 536</b>

### Par échéance

(En milliers d'euros)	31 août 2017	Part courante	Part non courante
Emprunts obligataires	27 815	10 091	17 724
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 273	12 633	40 640
Dettes financières diverses	4 240	2 308	1 933
<b>Dettes financières</b>	<b>85 328</b>	<b>25 032</b>	<b>60 296</b>

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit de 17,8 millions d'euros s'analyse principalement par la souscription des emprunts suivants par Mazars SA :

- 4,3 millions d'euros auprès de HSBC correspondant au deuxième tirage de l'emprunt souscrit le 30 août 2016 d'un montant global de 12,4 millions d'euros ;
- 2,3 millions d'euros auprès de la Société Générale souscrit le 20 juillet 2017 ;
- 10,8 millions d'euros auprès de la Banque Palatine correspondant au premier tirage de l'emprunt souscrit le 23 août 2017 d'un montant de 14,5 millions d'euros.

## 7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions		Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
Titres - sociétés non consolidées	3 495	15 709		-538		-15 713	-220	-1	2 738
Prêts	11 074	3 254			-1 511		174	-3	12 987
Dépôts et cautionnements	1 178	248			-279	50	155	-60	1 293
Autres im mobilisations financières	14 414	78			-2 601	122	-109	-2	11 901
<b>Total</b>	<b>30 161</b>	<b>19 289</b>		<b>-538</b>	<b>-4 391</b>	<b>-15 541</b>	<b>0</b>	<b>-66</b>	<b>28 913</b>

Dépréciations (En milliers d'euros)	31 août 2016		Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
Titres - sociétés non consolidées	0			2			-14	0	-15
Prêts									
Dépôts et cautionnements			-8						-6
Autres im mobilisations financières	-1 010						286		-724
<b>Total</b>	<b>-1 010</b>		<b>-8</b>	<b>2</b>			<b>271</b>	<b>0</b>	<b>-743</b>

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
Titres - sociétés non consolidées	3 495	15 709		-536		-15 713	-234	-1	2 720
Prêts	11 074	3 254			-1 511		174	-3	12 987
Dépôts et cautionnements	1 178	248	-6		-279	50	155	-60	1 287
Autres im mobilisations financières	13 404	78			-2 601	122	176	-2	11 178
<b>Total</b>	<b>29 151</b>	<b>19 289</b>	<b>-6</b>	<b>-536</b>	<b>-4 391</b>	<b>-15 541</b>	<b>271</b>	<b>-66</b>	<b>28 179</b>

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

## 7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Gains de change	681	333
Autres produits financiers	570	1 226
Reprises sur provisions financières	50	2
<b>Total produits financiers</b>	<b>1 301</b>	<b>1 561</b>
Pertes de change	505	1 524
Intérêts et charges financières	1 650	1 772
Dotations aux provisions financières	0	6
<b>Total charges financières</b>	<b>2 155</b>	<b>3 302</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-854</b>	<b>-1 741</b>

## Note 8 : Provisions et passifs éventuels

### 8.1 Provisions

#### Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
Indemnités de départ à la retraite	14 153	1 599	77	-1 347	35	-408	0	14 110
Risques	10 337	3 155		-1 481		607	30	12 648
Litiges personnels	3 353	610		-1 237				2 726
Déménagements locaux	140					-140		
<b>Provisions</b>	<b>27 983</b>	<b>5 364</b>	<b>77</b>	<b>-4 065</b>	<b>35</b>	<b>59</b>	<b>30</b>	<b>29 484</b>

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 110	856	13 254
Risques	12 648	4 963	7 685
Litiges personnels	2 726	2 626	100
Déménagements locaux			
<b>Provisions</b>	<b>29 484</b>	<b>8 445</b>	<b>21 039</b>

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 10 millions d'euros.

## 8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2017, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2017, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

## Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

### 9.1 Autres actifs courants

#### Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Créances sociales	1 351	1 667
Autres créances fiscales	12 337	18 616
Comptes courants et débiteurs divers	19 055	16 818
Charges constatées d'avance	6 951	6 914
Ecart de conversion actif	23	27
<b>Total</b>	<b>39 716</b>	<b>44 042</b>

### 9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

#### Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Fournisseurs et comptes rattachés	31 823	38 537
Dettes sociales	70 214	76 649
Dettes fiscales	32 421	41 484
Dettes diverses	5 314	5 637
<b>Total</b>	<b>139 772</b>	<b>162 307</b>

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

## Note 10 : Impôts sur le résultat

### 10.1 Impôts exigibles

#### Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2016/2016	2016/2017
Résultat consolidé avant impôt	28 115	27 784
Taux d'imposition	33.33%	33.33%
Impôt théorique (a)	9 371	9 261
Différence de taux / filiales étrangères	-188	-247
Charges non déductibles	878	781
Contributions additionnelles	886	179
CICE	-1 072	-1 195
Divers	402	336
Sous total (b)	906	-147
<b>Charges d'impôt (a+b)</b>	<b>10 277</b>	<b>9 114</b>

## 10.2 Impôts différés

### Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Impôts différés actifs	11 040	10 098
Impôts différés passifs	-1 945	-2 179
<b>Total</b>	<b>9 095</b>	<b>7 920</b>

### Note 11 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Mazars SA a changé d'organes de direction et d'administration. Anciennement société anonyme à Conseil d'administration, Mazars SA est depuis le 27 février 2017 une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Les rémunérations revenant aux quinze anciens membres du Conseil d'administration jusqu'au 27 février 2017 et depuis cette date aux trois membres du Directoire et aux sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2016-2017 à 6,7 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

### Note 12 : Cautions données (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
<b>Cautions données</b>	<b>24 125</b>	<b>22 247</b>

**S.A.A.B**  
46, rue Cardinet  
75017 PARIS

**SAS GEREC**  
14, rue La Fayette  
75009 PARIS

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

---

## **MAZARS**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Société anonyme au capital de 8 320 000 euros  
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
RCS Nanterre 784 824 153

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 août 2017**

**S.A.A.B**  
46, rue Cardinet  
75017 PARIS

**SAS GEREK**  
14, rue La Fayette  
75009 PARIS

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires,

## **I - Opinion sur les comptes consolidés**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II - Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note 1 « Principes comptables » de l'annexe expose les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables aux comptes de l'exercice 2016/2017 ;
- Votre groupe constitue des provisions pour les risques professionnels non couverts par vos contrats d'assurance, tels que décrits dans la note 8.1 « Passifs éventuels » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

#### **IV - Vérification du rapport de gestion du groupe**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### **V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

#### **VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

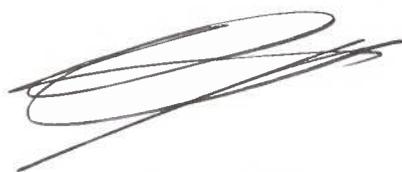
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 8 janvier 2018

**S.A.A.B**

**SAS GEREK**



Patricia DURET



Gabriel de VILLEPIN



Denis COCITO

# MAZARS SA

---

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

En milliers d'euros

## SOMMAIRE

1	Etats financiers .....	3
	Compte de résultat consolidé .....	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée .....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés .....	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	6
2	Notes annexes .....	7
	Note 1 : Principes comptables .....	7
	1.1 Référentiel appliqué .....	7
	1.2 Bases de préparation.....	9
	Note 2 : Périmètre de consolidation .....	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation .....	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	12
	Note 3 : Informations sectorielles .....	14
	3.1 Informations relatives aux offres de services .....	14
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques .....	15
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	16
	Note 4 : Données opérationnelles.....	16
	4.1 Chiffre d'affaires.....	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées .....	17
	4.3 Marge brute .....	19
	4.4 Marge opérationnelle.....	19
	Note 5 : Charges et avantages du personnel .....	20
	5.1 Effectif.....	21
	5.2 Engagements de retraite et assimilés .....	22
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles .....	25
	6.1 Immobilisations incorporelles.....	25
	6.2 Immobilisations corporelles.....	26
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés .....	27

6.4	Contrats de location .....	27
	Note 7 : Financement et instruments financiers .....	28
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers .....	28
7.2	Gestion des risques financiers .....	29
7.3	Endettement financier net .....	29
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants.....	31
7.5	Résultat financier .....	31
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels .....	32
8.1	Provisions .....	32
8.2	Passifs éventuels .....	33
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes .....	33
9.1	Autres actifs courants.....	33
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes.....	33
	Note 10 : Impôts sur le résultat.....	34
10.1	Impôts exigibles.....	34
10.2	Impôts différés .....	35
	Note 11 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	35
	Note 12 : Cautions données (hors bilan) .....	35

## 1 Etats financiers

### Compte de résultat consolidé

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d' euros)	Notes	2015/2016	2016/2017
Chiffre d'affaires	4.1	387 949	421 439
Frais refacturés	4.1	-16 388	-16 598
<b>Chiffre d'affaires net</b>	4.1	<b>371 560</b>	<b>404 841</b>
Coût du personnel technique	4.3	-233 911	-259 721
<b>Marge brute</b>	4.3	<b>137 650</b>	<b>145 120</b>
Coût du personnel administratif	4.4	-27 951	-28 250
Autres charges	4.4	-70 391	-77 190
Amortissements	6.1, 6.2	-7 675	-8 204
Provisions	4.2, 8.1	-2 665	-1 950
<b>Marge opérationnelle</b>		<b>28 969</b>	<b>29 526</b>
Résultat financier	7.5	-854	-1 741
<b>Marge avant impôt</b>		<b>28 115</b>	<b>27 784</b>
Charges d'impôt	10.1	-10 277	-9 114
Part revenant aux minoritaires	2.2		
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>17 838</b>	<b>18 670</b>

### Etat du résultat global consolidé

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d' euros)	Notes	2015/2016	2016/2017
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>17 838</b>	<b>18 670</b>
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		249	272
Ecart de conversion		-66	120
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>18 021</b>	<b>19 063</b>

## Etat de situation financière consolidée

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31 août 2016</b>	<b>31 août 2017</b>
<b>(En milliers d' euros)</b>			
Relations clientèles	6.1	7 894	15 381
Goodwill	6.1	33 716	33 760
Autres immobilisations incorporelles	6.1	2 718	5 468
Immobilisations corporelles	6.2	9 639	14 543
Titres de participation non consolidés	7.4	3 495	2 720
Autres actifs financiers non courants	7.4	25 656	25 450
Actifs d'impôts différés	10.2	11 040	10 098
<b>Actifs non courants</b>		<b>94 158</b>	<b>107 420</b>
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	129 241	146 999
Autres actifs courants	9.1	39 716	44 042
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	31 613	29 812
<b>Actifs courants</b>		<b>200 571</b>	<b>220 853</b>
<b>Total actif</b>		<b>294 729</b>	<b>328 273</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31 août 2016</b>	<b>31 août 2017</b>
<b>(En milliers d' euros)</b>			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		22 567	23 776
Ecart de conversion		-1 842	-1 811
Résultat net part du groupe		17 838	18 670
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>46 882</b>	<b>48 955</b>
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
<b>Capitaux propres</b>		<b>46 882</b>	<b>48 955</b>
Emprunts long terme - part non courante	7.3	65 722	60 296
Provisions non courantes	8.1	19 014	21 298
Passifs d'impôt différés	10.2	1 945	2 179
<b>Passifs non courants</b>		<b>86 682</b>	<b>83 773</b>
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	12 424	25 051
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	31 823	38 537
Autres dettes et passifs courants	9.2	107 949	123 770
Provisions courantes	8.1	8 969	8 186
<b>Passifs courants</b>		<b>161 165</b>	<b>195 544</b>
<b>Total passif</b>		<b>294 729</b>	<b>328 273</b>

## Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d' euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2015</b>	<b>8 320</b>	<b>21 920</b>	<b>15 816</b>	<b>451</b>	<b>-1 716</b>	<b>44 791</b>
Autres mouvements		-75			-39	-114
Affectation de résultat		15 716	-15 716			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-15 716				-15 816
Résultat global		21	17 838	249	-87	18 021
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2016</b>	<b>8 320</b>	<b>21 866</b>	<b>17 838</b>	<b>700</b>	<b>-1 842</b>	<b>46 882</b>
Autres mouvements		80		-14	-36	30
Affectation de résultat		17 838	-17 838			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 019				-17 019
Résultat global		53	18 670	272	67	19 063
<b>Capitaux propres exercice clos le 31 août 2017</b>	<b>8 320</b>	<b>22 818</b>	<b>18 670</b>	<b>958</b>	<b>-1 811</b>	<b>48 955</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d' euros)	Notes	2015/2016	2016/2017
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>17 838</b>	<b>18 670</b>
Dotation nettes des reprises amortissements et provisions		9 520	9 531
Plus et moins values de cession		63	155
Elements sans incidence sur la trésorerie		-1 469	1 422
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>25 952</b>	<b>29 778</b>
Variation des actifs courants et autres		-4 506	-24 849
Variation des dettes courantes et autres		7 482	22 222
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>2 976</b>	<b>-2 627</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>28 928</b>	<b>27 152</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-6 450	-14 154
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		126	267
Acquisition des autres actifs non courants		-3 990	-3 580
Cession et remboursement des autres actifs non courants		2 850	4 889
Trésorerie nette des acquisitions et cessions de filiales		-872	-6 484
<b>Flux net lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-8 336</b>	<b>-19 063</b>
Dividendes versés aux actionnaires de Mazars SA		-15 816	-17 019
Dividendes versés aux minoritaires		0	0
Encaissements provenant d'emprunts		18 501	19 119
Remboursement d'emprunts		-12 622	-11 892
Mouvements sur le capital		0	0
<b>Flux net lié aux opérations de financement</b>		<b>-9 938</b>	<b>-9 792</b>
<b>Variation du flux de trésorerie</b>		<b>10 655</b>	<b>-1 703</b>
Incidences des variations de taux de change		5	-110
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>10 660</b>	<b>-1 813</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>20 946</b>	<b>31 606</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>		<b>31 606</b>	<b>29 793</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		31 613	29 812
Concours bancaires courants		-7	-19
<b>Trésorerie nette</b>		<b>31 606</b>	<b>29 793</b>

## 2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 20 décembre 2017 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

### Note 1 : Principes comptables

#### 1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2017 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

##### 1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2016-2017

Le Groupe a appliqué l'ensemble des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2016-2017.

⇒ Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2016-2017 du Groupe.

##### 1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs, voire même actuels, du Groupe :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
<b>IFRS 9</b> <i>Instruments financiers</i> (1 <sup>er</sup> septembre 2018)	IFRS 9 modifie les conditions de comptabilisation des opérations de couverture, les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers et aussi la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus les pertes encourues. <b>Les travaux visant à identifier les conséquences de la norme IFRS 9 sont en cours. Cependant, compte tenu de la nature des transactions du Groupe, il n'est pas attendu de modification sensible des postes concernés.</b> <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 39 sont décrits en note 7.1.</i>
<b>IFRS 15</b> <i>Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients</i> (1 <sup>er</sup> septembre 2018)	Cette norme modifie les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle est d'application rétrospective soit limitée au calcul de l'effet cumulé de la nouvelle méthode à la date d'ouverture de l'exercice du changement (1 <sup>er</sup> septembre 2018), soit en retraitant les périodes comparatives présentées.

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
	<p><b>Le principal effet attendu de cette norme pour le Groupe concernera le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires. Les travaux visant à en identifier les conséquences et les modalités de transition sont en cours.</b></p> <p><i>Les principes comptables actuellement appliqués par le Groupe sont décrits en note 4.1.</i></p>
<p><b>IFRS 16</b> <i>Contrats de location</i> (1<sup>er</sup> septembre 2019)</p>	<p>Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée.</p> <p>Le Groupe va évaluer sa capacité à mettre en œuvre IFRS 16 en même temps que la norme IFRS 15.</p> <p><b>Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer.</b></p> <p><b>Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement).</b></p> <p><i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2017 est mentionné en note 6.4.</i></p>

## **1.2 Bases de préparation**

### **1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés**

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

### **1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements**

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2017 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 828 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 12 648 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

### **1.2.3 Evènements significatifs**

L'exercice 2016/2017 est marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe, et particulièrement en France.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

### **1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2016/2017 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

## Note 2 : Périmètre de consolidation

### 2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

#### 2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

##### Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle : intégration globale.** Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat :** Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable : mise en équivalence.** L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

#### 2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

##### Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;
- Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

### 2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

#### Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## 2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2016/2017 s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
<b>Sociétés françaises</b>					
Mazars	Alsace	348 600 990	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
Mazars Fiduco	Alsace	568 503 478	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
Mazars experts-on-line (Blaess & Associés)	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 Haguenau	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
ADJ Participations	Auvergne - Rhône-Alpes	447 560 400	20 rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
Mazars	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne	100,00	IG
Mazars Metz	Auvergne - Rhône-Alpes	379 048 283	13 avenue du Pré Félin - 74940 Annecy-le-Vieux	100,00	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun BP1119 - 26011 Valence	100,00	IG
Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun BP1119 - 26011 Valence	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne	100,00	IG
Mazars Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	4 rue Paul Valerien Perrin - 38170 Seyssinnet Pariset	100,00	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	42 bis rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinnet Pariset	100,00	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 rue Madeleine Brès - BP1543 - 25009 Besançon	100,00	IG
Mazars Pontarlier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 Doubs	100,00	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP16512 - 21065 Dijon	100,00	IG
Pluris Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Mauvais - 25120 Maîche	100,00	IG
Mazars Inreco	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 817	12 rue Anita Conti - 56000 Vannes	100,00	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 Bezannes	100,00	IG
Mazars SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 Bezannes	100,00	IG
Mazars aCea	Hauts-de-France	326 637 204	28 rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq	100,00	IG
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	Mère	
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Franex	Île-de-France	387 953 961	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Corporate Finance	Île-de-France	505 005 124	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars BPO	Île-de-France	429 821 523	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Orphis	Île-de-France	378 441 802	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
PMETI	Île-de-France	821 034 063	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Thomas & Associés	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Damielte - BP13 - 95110 Sannois	100,00	IG
WSB Holding	Île-de-France	508 938 701	68 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris	100,00	IG
EQR Conseil	Île-de-France	510 818 085	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars SPCC	Île-de-France	389 900 648	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Millepayes	Île-de-France	420 778 094	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Advese	Île-de-France	424 157 584	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Ileven	Île-de-France	518 247 952	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars	Normandie	318 610 623	53 avenue Pasteur - BP144 - 76130 Mont-Saint-Aignan	100,00	IG
Cabinet d'Audit Lecomte	Normandie	424 343 424	2 rue Mickael Collins - BP126 - 76122 Le Grand-Quevilly	100,00	IG
Eazy by Mazars	Normandie	380 939 413	15 quai Lamande - 76600 Le Havre	100,00	IG
Mazars Figeor	Nouvelle Aquitaine	443 457 841	61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux	100,00	IG
Segaspe et Associés	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux	100,00	IG
Mazars et Associés	Nouvelle Aquitaine	435 055 850	61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux	100,00	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	298 allée du lac - GREEN PARK III - 31670 Labège	100,00	IG
Mazars Rodez	Occitanie	513 926 295	298 allée du lac - GREEN PARK III - 31670 Labège	100,00	IG
Mazars Experts et Conseils	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	65 avenue Jules Cantini - 13006 Marseille	100,00	IG

Sociétés	Pays	N° SIREN		Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
<b>Sociétés étrangères</b>					
Mazars Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Expertise Sp. Zoo	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars s.r.o.	Czech		Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech		Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Czech		Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Romania SRL	Roumania		6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
Mazars Consulting SRL	Roumania		6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
Mazars Mazars Advisory Services SRL	Roumania		6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
Mazars Management SRL	Roumania		6E Dimitrie Pompeiu Blvd, 5th Floor - District 2 - RO-020335, Bucharest	100,00	IG
AO Mazars	Russia		Nizhniy Susalniy pereulok, 5/19 - 105064 Moscou	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Russia		Nizhniy Susalniy pereulok, 5/19 - 105064 Moscou	100,00	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia		Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia		Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Tax ks	Slovakia		Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		Ilinska St, 8 - 04070 Kiev	100,00	IG
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine		Ilinska St, 8 - 04070 Kiev	100,00	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		Ilinska St, 8 - 04070 Kiev	100,00	IG
Sofracor Sari	Djibouti		BP2574 - Gabode 5 - Face au Sème Riaom - Djibouti	100,00	IG
Mazars BPO	Tunisia		Immeuble Astree, Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac - Tunis	100,00	IG
Mazars Japan K K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Tax Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporations	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars WB Audit Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Vietnam	Vietnam		10th-11th Floor Viel Dragon Tower - 141 Nguyen Du District 1 - Ho Chi Minh City	100,00	IG

L'évolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2016/2017 s'analyse comme suit :

Acquisition de :

- 100% du groupe Sagaspe par Mazars SA composé des sociétés *Sagaspe et Associés* et du *Cabinet Sagaspe et Associés* devenu *Mazars et Associés* ;
- 100% de la société *Advese* par Mazars SAS le 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;
- 100% de la société *Ileven* par Mazars SAS le 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;

Intégration de la société *Mazars BPO* (Tunisie) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;

Fusion absorption de la société *Accios* par *Mazars Besançon* en date du 11/02/2017, et changement de sa dénomination : *Mazars Bourgogne Franche-Comté*.

Le tableau suivant présente l'impact 2016/2017 des principales évolutions de périmètre sur les principaux indicateurs et agrégats de référence pour le Groupe.

**Compte de résultat consolidé**  
exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

(En milliers d'euros)	SAGASPE ET ASSOCIES	MAZARS ET ASSOCIES	MAZARS ADVESE	MAZARS ILEVEN	MAZARS BPO TUNIS	Total
Chiffre d'affaires net	1 425	241	919	2 006	593	5 185
Marge opérationnelle	305	-193	44	769	48	973

**Etat de situation financière**  
exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

ACTIF (En milliers d'euros)	SAGASPE ET ASSOCIES	MAZARS ET ASSOCIES	MAZARS ADVESE	MAZARS ILEVEN	MAZARS BPO TUNIS	Total
Actifs non courants	593	2 014	662	2 888	29	6 186
Actifs courants	826	1 014	1 388	1 700	97	5 025
<b>Total actif</b>	<b>1 419</b>	<b>3 028</b>	<b>2 050</b>	<b>4 589</b>	<b>126</b>	<b>11 210</b>
Capitaux propres	272	-107	51	11	86	314
Passifs non courants	27					27
Passifs courants	1 119	3 135	1 998	4 577	39	10 869
<b>Total passif</b>	<b>1 419</b>	<b>3 028</b>	<b>2 050</b>	<b>4 589</b>	<b>126</b>	<b>11 210</b>

**Effectif moyen (équivalent temps plein)**  
exercice 2016/2017 clos le 31 août 2017

Effectif moyen (équivalent temps plein)	SAGASPE ET ASSOCIES	MAZARS ET ASSOCIES	MAZARS ADVESE	MAZARS ILEVEN	MAZARS BPO TUNIS	Total
Associés						
Personnel technique	12		3	8	38	61
Personnel administratif	2		0			2
<b>Total</b>	<b>13</b>		<b>4</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>63</b>

### Note 3 : Informations sectorielles

#### Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Conseil d'administration, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

#### 3.1 Informations relatives aux offres de services

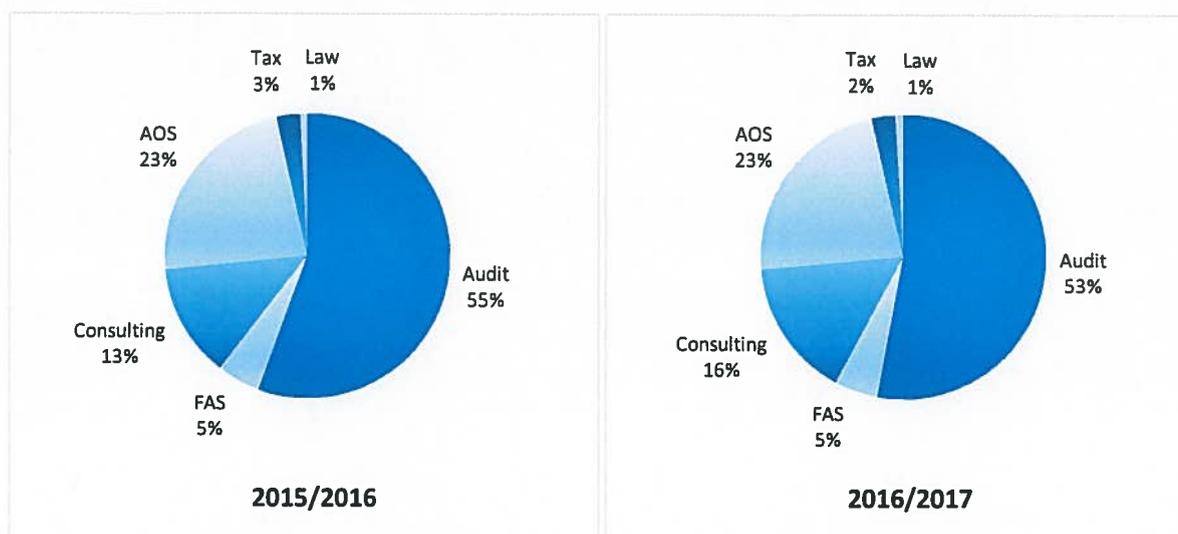
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'Audit financier (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;

- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

### Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Audit	206 257	214 069
FAS	18 513	20 407
Consulting	48 018	63 361
AOS	86 001	92 747
Tax	9 618	10 553
Law	3 153	3 704
<b>Total</b>	<b>371 560</b>	<b>404 841</b>



### 3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 88% de l'activité totale en 2016/2017 contre 87% en 2015/2016.

La part des effectifs de la France représente 74% de l'effectif total en 2016/2017 contre 73% en 2015/2016.

### 3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

## Note 4 : Données opérationnelles

### 4.1 Chiffre d'affaires

#### Principes comptables

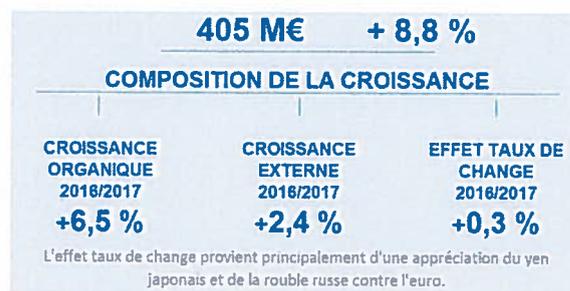
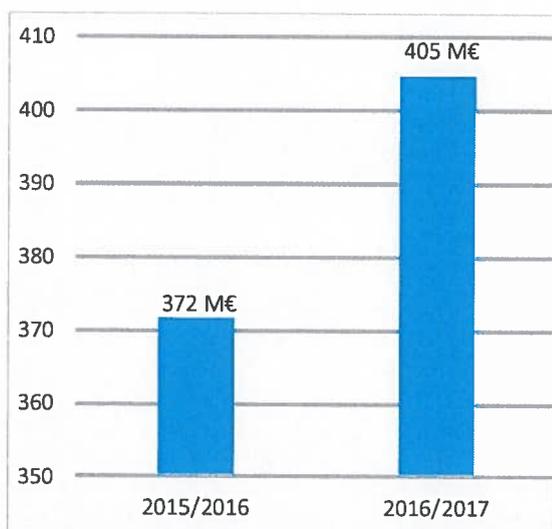
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d' euros)	2015/2016	2016/2017
Facturations	382 294	417 597
Variation des prestations réalisées non encore facturées	5 655	3 842
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>387 949</b>	<b>421 439</b>
Frais refacturés	-16 388	-16 598
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>371 560</b>	<b>404 841</b>

## Evolution du chiffre d'affaires net



### 4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

#### Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

#### Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée en fonction du risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

#### Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

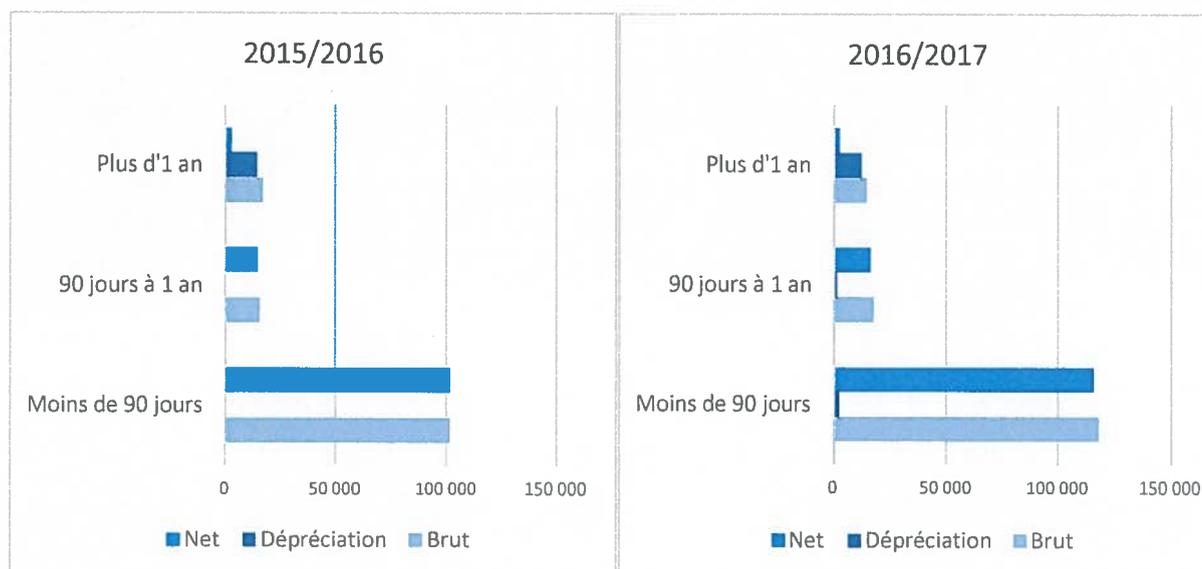
Au 31 août 2017, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d' euro)	31 août 2016	31 août 2017		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	119 889	150 339	-15 828	134 511
Prestations réalisées non encore facturées	31 505	35 469	-38	35 431
Avances et acomptes reçus	-14 906	-15 692		-15 692
Produits constatés d'avance	-7 246	-7 250		-7 250
<b>Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées</b>	<b>129 241</b>	<b>162 865</b>	<b>-15 866</b>	<b>146 999</b>
<b>Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires</b>	<b>33,3%</b>			<b>34,9%</b>

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d' euros)	31 août 2016			31 août 2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Moins de 90 jours	101 978	-66	101 911	118 006	-2 225	115 781
90 jours à 1 an	15 759	-603	15 156	17 734	-1 430	16 304
Plus d'1 an	17 242	-14 420	2 821	14 599	-12 173	2 426
<b>Total</b>	<b>134 979</b>	<b>-15 090</b>	<b>119 889</b>	<b>150 339</b>	<b>-15 828</b>	<b>134 511</b>

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays. Le montant hors taxes des créances à plus d'un an s'élève à 12,2 millions d'euros dépréciées en totalité. Au 31 août 2017, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



### 4.3 Marge brute

#### Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 97,4% de charges de personnel technique et de 2,6% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2015/2016	Effectif moyen (ETP)	2016/2017
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>371 560</b>		<b>404 841</b>
Charges de personnel technique	229 519	3 449	252 972
Charges de sous traitance technique	4 392		6 749
<b>Marge brute</b>	<b>137 650</b>		<b>145 120</b>
<b>Taux marge brute</b>	<b>37,0%</b>		<b>35,8%</b>

Le coût du personnel technique 2016/2017 évolue de 10,4%. Cette progression est en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires net.

### 4.4 Marge opérationnelle

#### Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
<b>Marge brute</b>	<b>137 650</b>	<b>145 120</b>
Charges de personnel administratif	-27 951	-28 250
Autres charges	-70 391	-77 190
Amortissements	-7 675	-8 204
Provisions	-2 665	-1 950
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>28 969</b>	<b>29 526</b>
<b>Ratio marge opérationnelle / CA Net</b>	<b>7,8%</b>	<b>7,3%</b>

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Charges de personnel administratif	27 951	28 250
Autres charges	70 391	77 190
Amortissements	7 675	8 204
Provisions	2 665	1 950
Résultat financier	854	1 741
<b>Total</b>	<b>109 535</b>	<b>117 336</b>
<b>Ratio Frais indirects / CA Net</b>	<b>29,48%</b>	<b>28,98%</b>

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Frais immobiliers	20 403	21 942
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 121	12 504
Services généraux	6 301	9 784
Autres	30 709	30 877
Sous-total	69 534	75 107
Eléments exceptionnels	856	2 083
<b>Total</b>	<b>70 391</b>	<b>77 190</b>

L'année 2016/2017 est marquée par une hausse mesurée des frais généraux qui augmentent dans une proportion moindre que le chiffre d'affaires.

Aucune charge exceptionnelle significative n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2016/2017 à l'exception d'une subvention à caractère commercial accordée à la Suisse pour 2,1 millions d'euros.

#### Note 5 : Charges et avantages du personnel

##### Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

#### Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

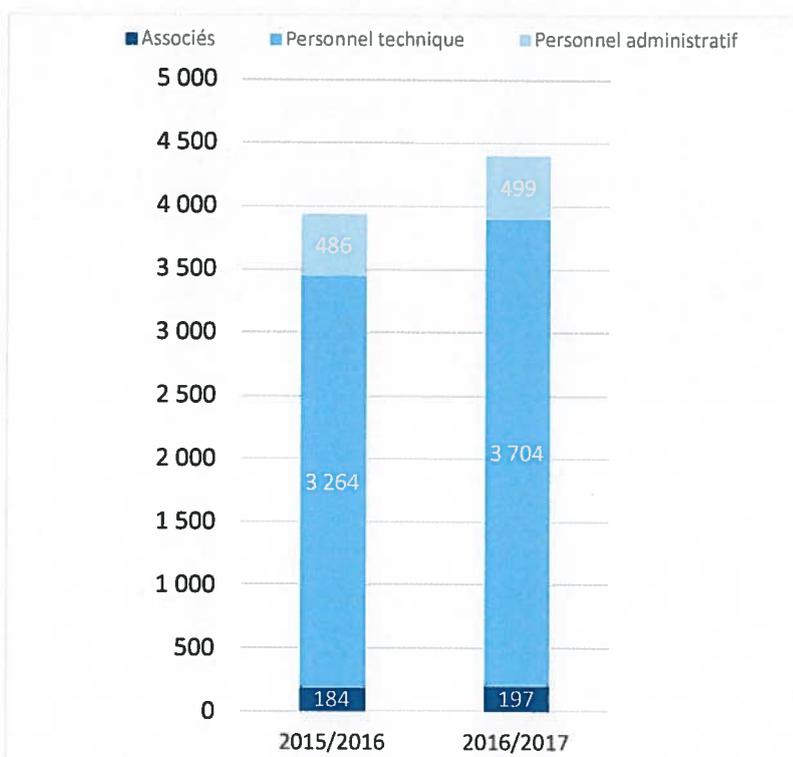
#### Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

## 5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 3 935 en 2015/2016 à 4 399 en 2016/2017 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

## 5.2 Engagements de retraite et assimilés

### Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- taux de progression des rémunérations ;
- taux de charges patronales applicable ;
- calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés ;
- taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

### 5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	2015/2016		2016/2017	
Valeur actuelle des engagements		4 198		4 226
- Juste valeur des actifs de couverture		-232		-264
+ Plafonnement de l'actif				
<b>Provision à l'ouverture</b>	<b>01/09/2015</b>	<b>3 966</b>	<b>01/09/2016</b>	<b>3 962</b>
Charges de l'exercice		416		344
Ecart actuariel par OCI		-374		-408
Effets du plafonnement de l'actif				
Prestations & Contributions versées				-91
Variations de périmètre				35
Effets de change				
<b>Provision à la clôture</b>	<b>31/08/2016</b>	<b>3 962</b>	<b>31/08/2017</b>	<b>3 842</b>
Valeur actuelle engagement		4 226		4 111
- Juste valeur des actifs de couverture		-264		-269
+ Plafonnement de l'actif				

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

## 5.2.2 Charges comptabilisées

La charge nette de l'exercice 2016/2017 se décompose ainsi :

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Coût des services rendus	336	277
Charge d'intérêt	84	42
Rendement attendu des actifs	-5	-3
Acquisition/Cession		28
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		
<b>CHARGE NETTE DE L'EXERCICE</b>	<b>416</b>	<b>344</b>

## 5.2.3 Ecarts actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2016/2017 s'élèvent à 0,4 million d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2016/2017
<b>Pertes et (gains) actuariels sur obligation</b>	<b>-406</b>
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-122
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-284
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
<b>Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime</b>	<b>-3</b>
<b>Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres</b>	<b>-408</b>
Effet de la limitation de l'actif	
<b>Total impacts autres éléments du résultat global</b>	<b>-408</b>

## 5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. Pour les principaux régimes financés, l'allocation des fonds est la suivante :

31 août 2016				31 août 2017			
Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier	Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier
30%	70%			30%	70%		

### 5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2017 des engagements exposés ci-avant sont les suivantes :

Taux d'actualisation 2016	Taux d'actualisation 2017	Taux d'inflation 2016	Taux d'inflation 2017
1,00%	1,50%	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture. Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

(En milliers d'euros)	Total
Engagement au 31 Août 2017	4 111
Impact d'une hausse de 0,5%	3 847
Impact d'une diminution de 0,5%	4 395

## Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

### 6.1 Immobilisations incorporelles

#### Principes comptables

Le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 8 et 20 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2016	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	22 060	446		-9	9 599	-57	3	32 042
Goodwill	33 929					88	3	34 021
Autres immobilisations incorporelles	20 988	3 980		-804	42	-2	7	24 212
<b>Total</b>	<b>76 977</b>	<b>4 427</b>		<b>-812</b>	<b>9 641</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>90 274</b>

Amortissements et provisions	31 août 2016		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-14 166		-2 499		0	7	-3	-16 661
Goodwill	-214					-47	0	-261
Autres immobilisations incorporelles	-18 270		-1 230	801	-42	1	-3	-18 744
<b>Total</b>	<b>-32 649</b>		<b>-3 730</b>	<b>801</b>	<b>-42</b>	<b>-39</b>	<b>-6</b>	<b>-36 665</b>

Valeurs nettes	31 août 2016	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	7 894	446	-2 499	-9	9 599	-50		15 381
Goodwill	33 716					41	3	33 760
Autres immobilisations incorporelles	2 718	3 980	-1 230	-3	0	-1	4	5 468
<b>Total</b>	<b>44 328</b>	<b>4 427</b>	<b>-3 730</b>	<b>-12</b>	<b>9 599</b>	<b>-10</b>	<b>7</b>	<b>64 609</b>

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les variations de périmètre des Relations clientèles concernent les opérations réalisées en France (Nouvelle Aquitaine et Ile de France).

## 6.2 Immobilisations corporelles

### Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2016	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	17 399	5 000		-247	15	-142	19	22 045
Matériel de transport et autres	1 478	344		-323		-11	12	1 498
Mobilier et matériel de bureau	16 808	4 383		-1 506	198	108	-11	19 980
<b>Total</b>	<b>35 682</b>	<b>9 727</b>		<b>-2 077</b>	<b>213</b>	<b>-44</b>	<b>21</b>	<b>43 623</b>

Amortissements et provisions	31 août 2016		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	-12 908		-1 366	266	-9	116	-11	-13 910
Matériel de transport et autres	-888		-225	164		-27	-6	-782
Mobilier et matériel de bureau	-12 449		-2 907	1 312	-161	-82	0	-14 288
<b>Total</b>	<b>-28 044</b>		<b>-4 498</b>	<b>1 742</b>	<b>-171</b>	<b>7</b>	<b>-17</b>	<b>-28 980</b>

Valeurs nettes	31 août 2016	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	4 492	5 000	-1 366	19	6	-25	8	8 135
Matériel de transport et autres	788	344	-225	-159		-38	6	715
Mobilier et matériel de bureau	4 358	4 383	-2 907	-194	37	26	-10	5 693
<b>Total</b>	<b>9 639</b>	<b>9 727</b>	<b>-4 498</b>	<b>-334</b>	<b>43</b>	<b>-37</b>	<b>4</b>	<b>14 543</b>

## 6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

### Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Conseil d'administration.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

## 6.4 Contrats de location

### Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Moins 1 an	15 762	15 694
De 1 à 5 ans	46 204	52 125
+ 5 ans	805	26 735
<b>Loyer minimum</b>	<b>62 771</b>	<b>94 554</b>

L'augmentation des engagements concerne principalement le renouvellement du bail de l'immeuble Exaltis, siège de Mazars SA, intervenu le 1<sup>er</sup> octobre 2016 pour une durée de 9 ans.

## Note 7 : Financement et instruments financiers

### 7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

#### Principes comptables

Les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

## 7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

### 7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

### 7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

### 7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

## 7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Emprunts obligataires	27 808	27 815
Emprunts auprès des établissements de crédit	46 006	53 273
Dettes financières diverses	4 325	4 240
<b>Dettes financières</b>	<b>78 139</b>	<b>85 328</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 613	-29 812
Concours bancaires courants	7	19
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-31 606</b>	<b>-29 793</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>46 533</b>	<b>55 536</b>

Les dettes financières augmentent de 7,2 millions d'euros et l'endettement financier net s'est accru de 9 millions d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

### Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d' euros)	31 août 2016			31 août 2017		
	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net
EUR	76 360	-23 648	52 712	83 462	-21 919	61 542
USD		-2 041	-2 041		-2 650	-2 650
Autres devises	1 779	-5 917	-4 138	1 867	-5 223	-3 356
<b>Total</b>	<b>78 139</b>	<b>-31 606</b>	<b>46 533</b>	<b>85 328</b>	<b>-29 793</b>	<b>55 536</b>

### Par flux

(En milliers d' euros)	31 août 2016	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres	31 août 2017
Emprunts obligataires	27 808			4		19	-16	27 815
Emprunts auprès des établissements de crédit	46 006	17 783	-10 155			-58	-285	53 273
Dettes financières diverses	4 325	1 426	-1 737	-74		1	300	4 240
<b>Dettes financières</b>	<b>78 139</b>	<b>19 189</b>	<b>-11 892</b>	<b>-70</b>		<b>-38</b>	<b>0</b>	<b>85 328</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 613			10 916	-9 222	108		-29 812
Concours bancaires courants	7			12				19
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-31 606</b>			<b>10 928</b>	<b>-9 222</b>	<b>108</b>		<b>-29 793</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>46 533</b>	<b>19 189</b>	<b>-11 892</b>	<b>10 858</b>	<b>-9 222</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>55 536</b>

### Par échéance

(En milliers d' euros)	31 août 2017	Part courante	Part non courante
Emprunts obligataires	27 815	10 091	17 724
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 273	12 633	40 640
Dettes financières diverses	4 240	2 308	1 933
<b>Dettes financières</b>	<b>85 328</b>	<b>25 032</b>	<b>60 296</b>

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit de 17,8 millions d'euros s'analyse principalement par la souscription des emprunts suivants par Mazars SA :

- 4,3 millions d'euros auprès de HSBC correspondant au deuxième tirage de l'emprunt souscrit le 30 août 2016 d'un montant global de 12,4 millions d'euros ;
- 2,3 millions d'euros auprès de la Société Générale souscrit le 20 juillet 2017 ;
- 10,8 millions d'euros auprès de la Banque Palatine correspondant au premier tirage de l'emprunt souscrit le 23 août 2017 d'un montant de 14,5 millions d'euros.

## 7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions		Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
Titres - sociétés non consolidées	3 495	15 709		-538		-15 713	-220	-1	2 733
Prêts	11 074	3 254			-1 511		174	-3	12 987
Dépôts et cautionnements	1 178	248			-279	50	155	-60	1 293
Autres immobilisations financières	14 414	78			-2 601	122	-109	-2	11 901
<b>Total</b>	<b>30 161</b>	<b>19 289</b>		<b>-538</b>	<b>-4 391</b>	<b>-15 541</b>	<b>0</b>	<b>-68</b>	<b>28 913</b>

Dépréciations (En milliers d'euros)	31 août 2016		Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
Titres - sociétés non consolidées	0			2			-14	0	-13
Prêts									
Dépôts et cautionnements			-6						-6
Autres immobilisations financières	-1 010						288		-724
<b>Total</b>	<b>-1 010</b>		<b>-6</b>	<b>2</b>			<b>271</b>	<b>0</b>	<b>-743</b>

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
Titres - sociétés non consolidées	3 495	15 709		-538		-15 713	-234	-1	2 720
Prêts	11 074	3 254			-1 511		174	-3	12 987
Dépôts et cautionnements	1 178	248	-6		-279	50	155	-60	1 287
Autres immobilisations financières	13 404	78			-2 601	122	178	-2	11 178
<b>Total</b>	<b>29 151</b>	<b>19 289</b>	<b>-6</b>	<b>-538</b>	<b>-4 391</b>	<b>-15 541</b>	<b>271</b>	<b>-68</b>	<b>28 170</b>

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

## 7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Gains de change	681	333
Autres produits financiers	570	1 226
Reprises sur provisions financières	50	2
<b>Total produits financiers</b>	<b>1 301</b>	<b>1 561</b>
Pertes de change	505	1 524
Intérêts et charges financières	1 650	1 772
Dotations aux provisions financières	0	6
<b>Total charges financières</b>	<b>2 155</b>	<b>3 302</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-854</b>	<b>-1 741</b>

## Note 8 : Provisions et passifs éventuels

### 8.1 Provisions

#### Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2017
Indemnités de départ à la retraite	14 153	1 599	77	-1 347	35	-408	0	14 110
Risques	10 337	3 155		-1 481		607	30	12 648
Litiges personnels	3 353	610		-1 237				2 726
Déménagements locaux	140					-140		
<b>Provisions</b>	<b>27 983</b>	<b>5 364</b>	<b>77</b>	<b>-4 065</b>	<b>35</b>	<b>59</b>	<b>30</b>	<b>29 484</b>

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 110	856	13 254
Risques	12 648	4 963	7 685
Litiges personnels	2 726	2 626	100
Déménagements locaux			
<b>Provisions</b>	<b>29 484</b>	<b>8 445</b>	<b>21 039</b>

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 10 millions d'euros.

## 8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2017, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2017, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

## Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

### 9.1 Autres actifs courants

#### Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Créances sociales	1 351	1 667
Autres créances fiscales	12 337	18 616
Comptes courants et débiteurs divers	19 055	16 818
Charges constatées d'avance	6 951	6 914
Ecart de conversion actif	23	27
<b>Total</b>	<b>39 716</b>	<b>44 042</b>

### 9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

#### Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d' euros)	31 août 2016	31 août 2017
Fournisseurs et comptes rattachés	31 823	38 537
Dettes sociales	70 214	76 649
Dettes fiscales	32 421	41 484
Dettes diverses	5 314	5 637
<b>Total</b>	<b>139 772</b>	<b>162 307</b>

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

## Note 10 : Impôts sur le résultat

### 10.1 Impôts exigibles

#### Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2015/2016	2016/2017
Résultat consolidé avant impôt	28 115	27 784
Taux d'imposition	33.33%	33.33%
<b>Impôt théorique (a)</b>	<b>9 371</b>	<b>9 261</b>
Différence de taux / filiales étrangères	-188	-247
Charges non déductibles	878	781
Contributions additionnelles	886	179
CICE	-1 072	-1 195
Divers	402	336
<b>Sous total (b)</b>	<b>906</b>	<b>-147</b>
<b>Charges d'impôt (a+b)</b>	<b>10 277</b>	<b>9 114</b>

## 10.2 Impôts différés

### Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
Impôts différés actifs	11 040	10 098
Impôts différés passifs	-1 945	-2 179
<b>Total</b>	<b>9 095</b>	<b>7 920</b>

### Note 11 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Mazars SA a changé d'organes de direction et d'administration. Anciennement société anonyme à Conseil d'administration, Mazars SA est depuis le 27 février 2017 une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Les rémunérations revenant aux quinze anciens membres du Conseil d'administration jusqu'au 27 février 2017 et depuis cette date aux trois membres du Directoire et aux sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2016-2017 à 6,7 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

### Note 12 : Cautions données (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	31 août 2017
<b>Cautions données</b>	<b>24 125</b>	<b>22 247</b>

## **MAZARS**

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes*

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE

784 824 153 RCS NANTERRE

### **RAPPORT DE GESTION DU GROUPE MAZARS SA A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JANVIER 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe MAZARS SA, au titre de la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, selon les formes et délais qu'elle prévoit.

#### **1) Présentation générale du Groupe MAZARS SA**

##### **a) Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation et résultat de l'activité**

L'activité du Groupe MAZARS SA s'élève à 404.841 K euros, contre 371.560 K euros l'an passé, soit une augmentation de presque 9%. Hors variations du périmètre de consolidation (cf. point d) ci-dessous), l'exercice 2016/2017 est ainsi marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe MAZARS SA, particulièrement en France.

Le résultat opérationnel progresse de presque 2% pour s'établir à 29.526 K euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 18.670 K euros.

##### **b) Progrès réalisés ou difficultés rencontrées**

L'exercice 2016/2017 est marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe MAZARS SA, particulièrement en France.

### **c) Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Dans un environnement particulièrement concurrentiel, le chiffre d'affaires prévisible pour l'exercice 2017/2018 devrait être en augmentation.

L'enjeu de l'exercice 2017/18 sera de gagner quelques mandats de commissariat aux comptes significatifs, de nourrir la forte croissance dans les métiers de Channel 2 et de restaurer notre niveau de marge.

### **d) Evénements importants intervenus au cours de l'exercice écoulé**

- Acquisition par la société MAZARS SAS de 100% de la société ADVESE (devenue MAZARS ADVESE), le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Acquisition par la société MAZARS SAS de 100% de la société ILEVEN (devenue MAZARS ILEVEN), le 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Intégration de la société MAZARS BPO (Tunisie) dans le périmètre de consolidation, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Fusion-absorption de la société ACCIOS par la société MAZARS BESANCON (devenue MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE), en date du 11 février 2017.

Pour mémoire, l'exercice clos le 31 août 2017 est aussi le premier exercice complet qui inclut dans son périmètre les sociétés SAGASPE ET ASSOCIES et MAZARS ET ASSOCIES, sociétés du groupe SAGASPE acquises par la Société en date du 30 juin 2016.

### **e) Evénements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis**

Aucun événement important n'est intervenu entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis.

### **f) Activités en matière de recherche et de développement**

Le Groupe MAZARS SA n'a pas constitué d'immobilisations à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31 août 2017.

## **2) Présentation des comptes consolidés**

### **a) Règles et méthodes d'établissement des comptes consolidés**

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

### **b) Résultats économiques et financiers**

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés au sein desquelles la Société exerce un contrôle exclusif, au sens de l'article L. 233-16 II, III et IV du Code de commerce.

Un tableau récapitulatif des sociétés consolidées, françaises et étrangères, figure dans l'annexe des comptes consolidés.

**Annexe 1 : Mazars SA - Comptes consolidés**

(En milliers d'euros)	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015	31/08/2014	31/08/2013
<b>Capital social</b>	<b>8 320</b>				
<i>Nombre d'actions</i>	<i>832 000</i>				
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>421 439</b>	<b>387 949</b>	<b>376 062</b>	<b>374 295</b>	<b>360 427</b>
<b>Resultat net</b>	<b>18 670</b>	<b>17 838</b>	<b>15 816</b>	<b>15 716</b>	<b>14 851</b>
<i>Résultat par action (Euro)</i>	<i>22.44</i>	<i>21.44</i>	<i>19.01</i>	<i>18.89</i>	<i>17.85</i>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen en équivalent temps plein	4 399	3 935	3 823	3 618	3 582
Frais de personnel	287 971	261 862	249 533	246 355	241 242

Comme dit précédemment, l'activité consolidée s'élève à 404.841 K euros, contre 371.560 K euros l'exercice précédent, soit une augmentation de presque 9%. Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 29.526 K euros, représentant environ 7,3% de l'activité, après amortissement des relations clientèles pour 2.499 K euros.

Le résultat financier représente une charge nette de 1.741 K euros. Les éléments exceptionnels sont inscrits dans le poste « Autres Charges » et représentent une subvention à caractère commercial accordée à la Suisse pour un montant de 2083 K euros.

Le résultat net part du Groupe MAZARS SA s'élève à 18.670 K euros, après participation des salariés et impôt sur les bénéfices, contre 17.838 K euros l'exercice précédent.

Le bilan consolidé totalise 328.273 K euros, dont 54.609 K euros d'immobilisations incorporelles, 14.543 K euros d'immobilisations corporelles et 10.098 K euros d'impôts différés actifs.

Le montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société s'élève à 48.955 K euros.

### **c) Tableau des résultats financiers**

Conformément à la loi, est joint le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe MAZARS SA au cours des cinq derniers exercices (annexe 1).

\*\*\*

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.



Le Directoire